

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal :

Objet : Budget primitif 2020

- **adoption du budget primitif 2020 ;**
- **confirmation des modalités de vote au niveau du chapitre par nature ;**
- **autorisation d'opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5% du montant des dépenses réelles de chacune des sections, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel (instruction M57) ;**
- **attribution des subventions d'équipement**

Séance du 5 mars 2020

Convocation du 28 février 2020

Conseillers municipaux en exercice : 33

L'an deux mille vingt, le cinq mars à 19 h 39, les membres composant le conseil municipal de la ville de Sceaux, dûment convoqués par le maire le vingt-huit février se sont réunis sous la présidence de M. Philippe Laurent, maire, à l'hôtel de ville, 122, rue Houdan

Etaients présents :

M. Philippe Laurent, Mme Chantal Brault, M. Jean-Philippe Allardi, Mmes Sylvie Bléry-Touchet, Florence Presson, M. Patrice Pattée, Mme Isabelle Drancy, MM. Philippe Tastes, Jean-Louis Oheix, Mme Roselyne Holuigue-Lerouge, M. Bruno Philippe, Mme Claire Vigneron, M. Jean-Pierre Riotton, Mmes Liza Magri, Pauline Schmidt, Sakina Bohu, Catherine Lequeux, Claire Beillard-Boudada, MM. Thibault Hennion, Hachem Alaoui-Benhachem, Jean-Jacques Campan, Mmes Claude Debon, Dominique Daugeras, M. Christian Lancrenon

Etaients représentés :

M. Francis Brunelle par M. Jean-Philippe Allardi,
Mme Monique Pourcelot par Mme Chantal Brault,
M. Xavier Tamby par M. Jean-Jacques Campan,
M. Othmane Khaoua par M. Philippe Tastes,
Mme Catherine Arnould par Mme Sylvie Bléry-Touchet,
Mme Sophie Ganne-Moison par M. Hachem Alaoui-Benhachem

Etaients absents non représentés :

M. Thierry Legros,
M. Timothé Lefebvre,
Mme Hélia Cacères

Secrétaire de séance :

Mme Pauline Schmidt

Les conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, peuvent délibérer en exécution de l'article L 2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Ces formalités remplies,

Séance du 5 mars 2020

OBJET : Budget primitif 2020

- adoption du budget primitif 2020 ;
- confirmation des modalités de vote au niveau du chapitre par nature ;
- autorisation d'opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5% du montant des dépenses réelles de chacune des sections, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel (instruction M57) ;
- attribution des subventions d'équipement

Le conseil,

Après avoir entendu le rapport d'Isabelle Drancy,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1612-1 à L.1612-20 et L.2311-1 à L.2343-2 relatifs à l'adoption et l'exécution des budgets communaux ainsi qu'aux finances communales,

Vu la loi d'orientation n°92-125 du 6 février 1992 relative à l'organisation territoriale de la République, et notamment ses articles 11 et 13 prévoyant l'organisation obligatoire d'un débat d'orientation budgétaire dans les deux mois précédant le vote du budget pour les communes de plus de 3 500 habitants,

Vu l'article 107 de la loi n°2016-991 du 7 août 2016 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) complétant les dispositions relatives au débat d'orientation budgétaire,

Vu l'article 110 loi n°2015-991 NOTRe du 7 août 2015 autorisant l'expérimentation de la certification des comptes locaux,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 qui constitue le référentiel applicable durant l'expérimentation de la certification des comptes locaux, et qui précise les règles de comptabilité publique et de présentation du budget,

Vu sa délibération du 20 décembre 2018 sur la mise en place de l'instruction budgétaire et comptable M57 à compter du 1^{er} janvier 2019,

Vu l'article L. 5217-10-6 du code général des collectivités territoriales offrant la possibilité au conseil municipal de déléguer au maire la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, dans la limite de 7,5% du montant des dépenses réelles de chacune des sections, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel,

Vu sa délibération du 30 janvier 2020 prenant acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire,

Vu le projet de compte administratif 2019 et le certificat administratif produit par le trésorier municipal attestant des résultats 2019, dans l'attente de production du compte de gestion 2019 définitif,

Considérant le projet d'affectation du résultat 2019 pris en application de l'instruction M57 qui dispose que le résultat de fonctionnement (soit 6 359 943,12 € au titre de 2019) doit être principalement affecté à la couverture du déficit de la section d'investissement (soit – 2 560 064,57 €) ; le solde disponible (soit 3 799 878,55 €) étant affecté à la réduction des charges de fonctionnement du budget 2020.

Considérant le projet de budget primitif pour l'exercice 2020,

Après en avoir délibéré, à la majorité (3 votes contre : Mmes Catherine Lequeux, Sophie Ganne-Moison, M. Hachem Alaoui-Benhachem).

MM. Xavier Tamby, Jean-Jacques Campan, Mmes Claude Debon, Dominique Daugeras ne prennent pas part au vote.

Article 1 : Adoption du budget primitif 2020 de la Ville.

PRECISE que le budget primitif 2020 est adopté avec reprise des résultats de l'année 2019, au vu du certificat administratif produit par le trésorier municipal attestant de ces résultats.

ADOpte les quatre sections ainsi qu'il suit :

En section de fonctionnement, les chapitres suivants en dépenses :

chap	Libellé	PROPOSITIONS	VOTES EXPRIMES
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	9 186 000,00	majorité (3 votes contre : Mmes Lequeux, Ganne-Moison, M. Alaoui-Benhachem). MM. Tamby, Campan, Mmes Debon, Daugeras ne prennent pas part au vote
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	19 502 000,00	même vote
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	648 000,00	même vote
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE (sauf 6586)	8 107 000,00	même vote
6586	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS	0,00	même vote
66	CHARGES FINANCIERES	1 206 000,00	même vote
67	CHARGES SPECIFIQUES	220 000,00	même vote
68	DOTATION AUX PROVISIONS, DEPRECIATIONS (semi-budgétaires)	5 000,00	même vote
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	4 706 000,00	même vote
042	OPE. D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 670 000,00	même vote
	DEPENSES DE L'EXERCICE	45 250 000,00	même vote

En section de fonctionnement, les chapitres suivants en recettes :

chap	Libellé	PROPOSITIONS	VOTES EXPRIMES
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	249 553,45	majorité (3 votes contre : Mmes Lequeux, Ganne-Moison, M. Alaoui-Benhachem). MM. Tamby, Campan, Mmes Debon, Daugeras ne prennent pas part au vote
70	PRODUITS SERVICES, DOMAINE, VENTES DIVERSES	5 261 000,00	même vote
73	IMPOTS ET TAXES (sauf le 731)	1 335 468,00	même vote
731	FISCALITE LOCALE	27 850 000,00	même vote
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	4 896 000,00	même vote
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 123 000,00	même vote
76	PRODUITS FINANCIERS	0,00	même vote
77	PRODUITS SPECIFIQUES	0,00	même vote
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	0,00	même vote
042	OPE. D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	735 100,00	même vote
	RECETTES DE L'EXERCICE	41 450 121,45	même vote
	<i>EXCEDENT REPORTE</i>	3 799 878,55	même vote
	TOTAL CUMULE DES RECETTES	45 250 000,00	même vote

En section d'investissement : les chapitres suivants en dépenses :
(stade « propositions nouvelles » ; le stade report étant repris pour solde)

chap	Intitulé	PROPOSITIONS	VOTES EXPRIMÉS
	OPERATIONS NON INDIVIDUALISEES - DEPENSES		majorité (3 votes contre : Mmes Lequeux, Ganne- Moison, M. Alaoui- Benhachem). MM. Tamby, Campan, Mmes Debon, Daugeras ne prennent pas part au vote
		22 868 880,00	
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	0,00	même vote
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	0,00	même vote
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	9 759 000,00	même vote
18	COMPTE DE LIAISON	0,00	même vote
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf le 204)	762 000,00	même vote
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	112 000,00	même vote
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 622 000,00	même vote
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION	0,00	même vote
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	3 555 000,00	même vote
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES	150 000,00	même vote
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	10 780,00	même vote
45	CHAPITRES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	0,00	même vote
040	OPE. D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	735 100,00	même vote
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	2 163 000,00	même vote
	DEPENSES REPORTEES	9 454 120,00	même vote
	<i>REPORT DE DEPENSES</i>	<i>5 037 388,21</i>	même vote
	<i>REPRISE DU DEFICIT D'INVESTISSEMENT</i>	<i>4 416 731,79</i>	même vote
	POUR UN TOTAL CUMULE DE	32 323 000,00	même vote

En section d'investissement, les chapitres suivants en recettes :

chap	Intitulé	PROPOSITIONS	VOTES EXPRIMES
	OPERATIONS NON INDIVIDUALISEES - RECETTES	25 428 944,57	majorité (3 votes contre : Mmes Lequeux, Ganne-Moison, M. Alaoui-Benhachem). MM. Tamby, Campan, Mmes Debon, Daugeras ne prennent pas part au vote
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 1068)	2 285 935,43	même vote
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	2 560 064,57	même vote
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (sauf le 138)	3 078 000,00	même vote
138	AUTRES SUBVENTIONS INVEST. NON TRANSF.	0,00	même vote
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	2 013 044,57	même vote
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf le 204)	0,00	même vote
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	0,00	même vote
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0,00	même vote
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION	0,00	même vote
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00	même vote
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES	0,00	même vote
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	7 900,00	même vote
45	CHAPITRES D'OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS	0,00	même vote
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	4 706 000,00	même vote
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	6 945 000,00	même vote
040	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	1 670 000,00	même vote
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	2 163 000,00	même vote
	RECETTES REPORTEES	6 894 055,43	même vote
	<i>RECETTES REPORTEES</i>	6 894 055,43	même vote

- à la majorité (3 votes contre : Mmes Catherine Lequeux, Sophie Ganne-Moison, M. Hachem Alaoui-Benhachem).

MM. Xavier Tamby, Jean-Jacques Campan, Mmes Claude Debon, Dominique Daugeras ne prennent pas part au vote.

ADOpte dans son ensemble le budget primitif 2020 de la ville de Sceaux qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

▪ section de fonctionnement	45 250 000 €
▪ section d'investissement	32 323 000 €
▪ TOTAL	77 573 000 €

Article 2 : Confirmation des modalités de vote du budget

- à l'unanimité

CONFIRME que la commune :

- applique à compter du 1^{er} janvier 2020 l'instruction budgétaire et comptable M57,
- décide de voter son budget par nature, accompagné d'une présentation par fonction, avec définition d'opérations en investissement,
- autorise le maire à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5% du montant des dépenses réelles de chacune des sections, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel,

en conformité avec l'instruction M57.

Article 3 : Autofinancement prévisionnel

- à l'unanimité

PRECISE que :

- le montant du virement complémentaire à la section d'investissement s'élève à 4 706 000 €,
- les dotations aux amortissements et aux provisions s'élèvent à 1 670 000 €.

L'autofinancement prévisionnel dégagé au profit de la section d'investissement s'élève donc 6 376 000 €.

Article 4 : Subventions d'équipement

- à l'unanimité des votants (3 abstentions : Mmes Catherine Lequeux, Sophie Ganne-Moison, M. Hachem Alaoui-Benhachem)

DECIDE d'attribuer des subventions d'équipement au titre de 2020 à hauteur de 112 000 €.

Les dépenses sont inscrites à la nature 204 (directement ou via le compte 2324 suivi d'une opération d'ordre) et seront amorties au prorata temporis à compter de la mise en service de l'équipement (changement de méthode comptable au 1^{er} janvier 2019 en raison de l'application de l'instruction budgétaire et comptable M57 à la place de l'instruction M14) sur la nature 2804x se répartissant comme suit :

- subvention d'équipement pluriannuelle attribuée au Syndicat mixte Autolib : 12 000 € et Vélib Métropole pour la création de stations Autolib sur Sceaux ;
- subvention d'équipement pluriannuelle attribuée à SEQENS (ex-France Habitation) pour la construction de logements sociaux sur le territoire communal.

Et ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

le maire



